

LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR

DU CANADA

(QUÉBEC ET VALLÉE DE L'OUTAOUAIS)



THE AIR CADET LEAGUE

OF CANADA

(QUEBEC AND OTTAWA VALLEY)

Le 15 novembre 2021

November 15, 2021

OBJET : DIRECTIVE CONCERNANT LA VACCINATION OBLIGATOIRE - CPQVO

SUBJECT: MANDATORY VACCINATION POLICY - QOVPC

Chers membres bénévoles,

Dear Volunteer Members,

La période difficile que nous traversons franchit une nouvelle étape avec l'assouplissement des règles sanitaires dans plusieurs régions / provinces du Canada. Le retour aux activités en mode présentiel s'accroît.

The difficult period we are going through has reached a new step with the relaxation of health rules in several regions/provinces of Canada. The return to face-to-face activities is increasing.

Nous devons demeurer vigilants face au niveau de propagation de la COVID-19, qui affecte maintenant une population plus jeune que ce que nous vivions précédemment. Nous voyons que la population étudiante est encore très affectée, voyant un grand nombre de classes et écoles fermées en raison de la propagation du virus.

We must remain attentive to the amount of transmission of COVID-19, which is now affecting a younger population than what was previously experienced. The student population continues to be much affected, with many classes and schools closed due to the spread of the virus.

Suite à la décision du gouvernement fédéral touchant la vaccination obligatoire des militaires et des membres de la fonction publique fédérale, le commandant du groupe Cadets et Rangers juniors canadiens (CRJC), qui est la direction militaire canadienne qui supporte le programme des cadets, a émis une directive nationale qui a été distribuée via les Unités régionales de soutien aux Cadets (URSC). Cette directive ordonne au personnel militaire, instructeurs civils ainsi que tout bénévole (autre que ceux appartenant à un comité répondant d'escadron) qui travaillent dans le cadre du programme des cadets d'être entièrement vacciné contre la COVID-19 et ce, que ce soit en présentiel ou en virtuel, à moins de rencontrer les critères d'exception. Cette directive prend effet **le lundi 15 novembre**.

Following the federal government's decision regarding the mandatory vaccination of military personnel and members of the federal public service, a national directive from the Commander of the Cadets and Junior Canadian Rangers (CJCR), which is the Canadian military directorate that supports the cadet program, was distributed through the Regional Cadet Support Units (RCSUs). This directive orders all military personnel, civilian instructors and volunteers (other than those belonging to a Squadron Sponsoring Committee) who work in the cadet program to be fully vaccinated against COVID-19, whether face-to-face or virtually, unless they meet the exception criteria. This directive is effective as of **Monday, November 15**.

1/2



Téléphone | Phone 450 358-7698 Télécopieur | Fax 450 358-7689 Courriel | Email permanence@cadetsair.ca

Adresse | Address 205 Boulevard du Séminaire Sud, St-Jean-sur-Richelieu QC J3B 8E9

APPRENDRE – SERVIR – PROGRESSER

TO LEARN – TO SERVE – TO ADVANCE

La directive est jointe au courriel accompagnant le présent document. Considérant la directive du commandement et de la prérogative du commandant d'escadron de restreindre la présence des bénévoles aux activités des cadets, le Comité Provincial de la Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et Vallée de l'Outaouais) (CPQVO) a aussi décidé d'émettre une directive qui est la suivante :

À compter de maintenant et tant que les mesures sanitaires dictées en lien avec la COVID 19 par les autorités sanitaires de la province concernée seront en vigueur, tous les bénévoles en règle œuvrant au sein du CPQVO ne pourront participer aux activités en mode présentiel en lien avec leur rôle de bénévole au sein de ladite Ligue qu'à la stricte condition de détenir un passeport vaccinal ou une preuve de vaccination valide selon la province de résidence du bénévole et qu'en l'absence de ce document, de présenter une exemption médicale appropriée.

La notion d'activité en personne comprend : la présence aux soirées d'instruction, ainsi qu'à toutes autres formes d'activités, de rencontres ou de réunions des comités répondants.

La directive du commandement restreint au minimum la présence des bénévoles réellement nécessaires lors des activités impliquant les cadets. Il faudra alors collaborer avec le commandant de l'escadron pour limiter au strict minimum le nombre de bénévoles de la Ligue.

Je compte sur votre collaboration habituelle afin que nous traversions tous cette étape en toute sécurité.

Yvan Roy
Président du conseil d'administration
Ligue des cadets de l'Air du Canada (CPQVO)

The directive is attached to the email accompanying this document. Considering the command directive and the authority of squadron commanding officer's (CO's) to restrict the presence of volunteers at cadet activities, the Quebec and Ottawa Valley Provincial Committee of the Air Cadet League of Canada (QOVPC) has also decided to issue the following directive:

Effective immediately and as long as the COVID 19 related health measures established by the appropriate provincial health authorities are in effect, all volunteers in good standing working within the QOVPC will only be able to participate in face-to-face activities related to their role as a volunteer within the League if they meet the stringent condition that they hold a valid vaccine passport or proof of vaccination according to their province of residence or, in the absence of this document, that they provide an appropriate medical exemption.

In-person activities are defined broadly to include: attendance at training evenings, all other forms of activities, gatherings or meetings of squadron sponsoring committees.

The command directive restricts the number of volunteers required for activities involving cadets to a minimum. It will therefore be necessary to collaborate with the Squadron CO to keep the number of League volunteers to a minimum.

I am counting on your usual cooperation to ensure that we all get through this step safely.

Yvan Roy
President of the Board of Directors
Air Cadet League of Canada (QOVPC)